Email: lanationquotidien@gmail.com - Site: www.journal-lanation.com

LA NATION

Dimanche 22 Décembre 2024 N° 3405 Prix: 10 DA

Quotidien National d'Information

ENERGIE

Ouverture des "Data rooms" à 20 entreprises internationales

P2

L'ALGÉRIE À PROPOS DE LA SITUATION AU GOLAN

La présence sioniste en Syrie est une nouvelle occupation

P3

FRONT DES FORCES SOCIALISTES (FFS)

Commémoration de la disparition du moudjahid Hocine Ait Ahmed

P3

JOURNÉE DE LA SOLIDARITÉ HUMAINE

Hamas appelle à une pression internationale sur l'entité sioniste

P11

Foot/ Ligue des champions (mise à jour/ Gr.C - 3e J) Al-Ahly SC - CRB

Les Belouizdadis en quête de confirmation au Caire

P9

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie et Tassili Airlines vont diversifier les domaines de partenariat

Air Algérie et Tassili Airlines ont signé samedi à Alger, une convention-cadre de partenariat et de coopération visant à renforcer la collaboration et à diversifier leurs domaines de partenariat, en soutenant leur croissance et leur stabilité financière, a indiqué un communiqué d'Air Algérie. Cette convention-cadre de partenariat a pour objectif de "créer des synergies entre leurs activités et de favoriser l'échange de compétences et de savoir-faire", a relevé la même source, précisant que ce document de coopération "couvre plusieurs domaines essentiels, notamment les activités commerciales, les systèmes d'information, la maintenance aéronautique, la formation et le fret, ainsi que d'autres aspects liés au transport aérien, afin d'assurer une meilleure intégration entre les deux compagnies".
La cérémonie de signature s'est déroulée en présence des Pdg d'Air Algérie et de Tassili Airlines respectivement Hamza Ben Hammouda et Abdessemed Ourihan. "Air Algérie réaffirme ainsi son engagement à développer le secteur du transport aérien en Algérie et à améliorer les services proposés à ses clients, tout en renforçant la coopération avec ses partenaires", a ajouté le communiqué. Cette convention entre dans le cadre du renforcement de la coopération initiée par les deux parties via l'accord-cadre signé le 4 avril 2011 et la convention cadre de coopération le 17 février 2019.

FORMATION

L'ESAA signe un protocole d'accord avec l'Université sud-coréenne Dankook

L'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) a signé un protocole d'accord avec l'Université sud-coréenne Dankook, dans le but de renforcer la coopération académique entre les deux institutions. Selon un communiqué de l'ESAA, la cérémonie de signature a eu lieu lors de la visite de directeur général, Noureddine Manani, à Séoul, où il s'est entretenu avec le président de l'Université de Dankook, Dr. Jae-Wong. Yan. Dans le cadre de cet accord figure l'activation de nombreuses initiatives telles que la mobilité des étudiants et des professeurs et des projets de recherche multidisciplinaires, en plus de développer des formations pour répondre aux besoins croissants d'un monde globalisé. M.Manani a indiqué que cette démarche "met en évidence la volonté des deux pays amis de renforcer la coopération ancrée dans notre histoire commune, notamment en soutenant la coopération académique entre les deux institutions".
L'ESAA a assuré qu'à travers sa coopération avec une université prestigieuse telle que Dancook (fondée en 1906), elle aspire à briller au niveau international en renforçant sa position d'acteur majeur de l'enseignement supérieur en Afrique et au-delà.
Il est à noter que l'ESAA a été créée en 2004, dans le cadre de la coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur, et propose diverses formations, dont une licence pour les étudiants ayant obtenu un baccalauréat, et des formations de haut niveau ainsi que des programmes de formation pour les professionnels. Selon la Fondation Idonivarsal, les efforts de cette institution ont contribué à son classement parmi les meilleurs établissements de formation des cadres en Afrique.

R.N

INNOVATION

Le CNRST propose sa stratégie

La vision du Conseil sur la stratégie proposée tend à "relancer la dynamique du système national de recherche et d'innovation, à travers le renforcement des mécanismes de gouvernance, l'amélioration de la performance des institutions et l'encouragement des échanges interdisciplinaires, en s'appuyant notamment sur les sciences humaines et sociales dans l'élaboration de la vision stratégique et la mise en œuvre de la politique nationale de recherche.

Le président du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), Mohamed Tahar Abadlia, a affirmé, hier à Alger, que le Conseil propose une stratégie axée sur l'encouragement de l'innovation, la promotion de la culture de l'évaluation et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles. Présidant l'ouverture du séminaire national intitulé "Stratégie nationale de l'innovation : Algérie horizon 2027", organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Abadlia a indiqué que la stratégie proposée par le CNRST dans le domaine de la recherche scientifique et du développement technologique "s'appuie sur l'innovation, l'évaluation, la valorisation et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour dynamiser la compétitivité".
La vision du Conseil sur la stratégie proposée tend à "relancer la dynamique du système national de recherche et d'innovation, à travers le renforcement des mécanismes de gouvernance, l'amélioration de la performance des institutions et l'encouragement des échanges interdisciplinaires, en s'appuyant notamment sur les sciences humaines et sociales dans l'élaboration de la vision stratégique et la mise en œuvre de la politique nationale de recherche", a-t-il ajouté. Il a, à ce titre, relevé l'importance de promouvoir la culture de l'évaluation et d'en faire "un véritable outil" de développement de la recherche scientifique et de l'innovation, afin de "mettre en place des indicateurs prédéfinis pour évaluer toute politique nationale, en vue de garantir son succès et d'améliorer les processus de mise en œuvre".
Evoquant les potentialités de l'Algérie en matière de création d'un système d'innovation efficace, notamment avec l'existence d'une énergie juvénile maitrisant les technologies, M. Abadlia a appelé à "réunir les conditions nécessaires pour valoriser les créations des compétences et financer leurs projets innovants".
A cette occasion, il a souligné la nécessité de développer les accélérateurs d'entreprises, les incubateurs et les centres d'excellence, ainsi que de stimuler l'innovation au niveau local pour relever les défis et sensibiliser la société à l'importance des sciences et de leurs applications.
Par ailleurs, M. Abadlia a insisté sur l'importance de la coordination entre les différents acteurs, notamment en ce qui concerne le développement de la coopération entre les universités, les investisseurs et les secteurs concernés par la recherche scientifique, en vue de développer les start-up et de transformer les idées en produits commercialisables, et contribuer ainsi au développement local et national.
A noter que cette rencontre a vu l'organisation d'ateliers et de séances-débats animées par des experts et des chercheurs et de représentants de 14 départements ministériels, portant sur des thématiques liées à la création, à l'innovation et à l'invention, outre l'examen des moyens de développement de la stratégie nationale dans le domaine de la recherche scientifique et du développement technologique.

Synthèse : Ali.C

ENERGIE

Ouverture des "Data rooms" à 20 entreprises internationales

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a annoncé, lors d'une visite effectuée jeudi à au siège de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), l'ouverture des "Data rooms" au profit de 20 entreprises internationales pré-qualifiées, dans le cadre de l'appel d'offre international "Algeria Bid Round 2024" pour l'investissement dans le secteur du pétrole et du gaz, lancé par l'agence, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le but de s'enquérir du déroulement des opérations de l'appel d'offre officiellement lancé le 14 octobre dernier à Oran, dans le cadre du suivi continu du développement du secteur énergétique, notamment les hydrocarbures, note le communiqué.
M. Arkab a souligné que "l'Agence met à la disposition des entreprises pré-qualifiées, au nombre de vingt à ce jour, ayant signé un accord de confidentialité, toutes les informations relatives à cette opération via l'ouverture exclusive des "Data rooms", précisant que «ces espaces permettent aux entreprises d'accéder à des données techniques détaillées concernant les six zones d'exploration proposées». Les sessions de présentation des données se poursuivront jusqu'au 1er avril 2025, offrant aux entreprises le temps d'analyser les informations avant la date limite de soumission des offres, fixée au 15 avril 2025, avant de procéder à la signature des contrats avec les entreprises retenues, qui devront présenter des programmes techniques détaillés et des niveaux d'investissement conformes aux objectifs fixés par l'ALNAFT et Sonatrach.
Les six zones d'exploration proposées sont "EL M'zaid El Kebir" dans les wilayas de Ouargla, Ghardaïa et El Ménéa, "Ahara" (wilaya d'Illizi), "Reggane (wilaya d'Adrar), "Zerafa" (wilayas d'Adrar et d'In Salah), "Toual" (wilayas d'Ouargla et Illizi) et "Guern EL Guessa" (wilayas de Béchar, Béni Abbès, El Bayadh et Timimoun), selon la même source. Ces opérations se font via des plateformes physiques ou virtuelles pour garantir une transparence maximale et de fournir aux entreprises les informations nécessaires pour évaluer le potentiel économique et technique des zones proposées. A cet effet, le ministre a réitéré son appel "aux entreprises énergétiques mondiales et aux investisseurs intéressés à explorer ces opportunités d'investissement et de contribuer à l'approvisionnement des marchés énergétiques, voire de bénéficier des hautes compétences et de la position stratégique du pays, proche des marchés européens".
Les projets en question "permettront à l'Algérie de renforcer ses capacités de renouvellement des réserves et d'augmenter sa production à court et moyen terme, ce qui permettra de renforcer son rôle important dans l'approvisionnement des marchés énergétiques mondiaux", a indiqué M. Arkab. Cet appel d'offre confirme "l'engagement de l'Algérie à renforcer la transparence et à attirer des investissements internationaux pour optimiser l'exploitation de ses ressources énergétiques et garantir le développement durable du secteur", a conclu le communiqué.

R.N

FINANCE ISLAMIQUE

La Cnep-Banque ouvre 5 nouveaux guichets

La Cnep-Banque a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture de cinq nouveaux guichets dédiés à l'activité de la finance islamique, répartis sur le territoire national. Ces guichets sont répartis sur les différents réseaux de la Banque, à savoir : Blida (l'agence Al Afroun), Batna (l'agence N'gaous), Oran centre (l'agence Arzew), Alger Centre (Ben Aknoun), ainsi qu'Alger Ouest (l'agence Cherchell), a précisé le communiqué.
Cette expansion "témoigne de l'engagement continu de la Banque à offrirdes solutions financières diversifiées et accessibles", lit-on dans le communiqué.
L'ouverture de ces guichets de la finance islamique, a ajouté la Cnep-Banque, vient s'ajouter à ceux déjà opérationnels depuis novembre 2020, hissant, ainsi, son réseau à 123 guichets, répartis sur plusieurs wilayas du pays, dont une agence exclusivement dédiée à la même activité.

R.N

L'ALGÉRIE À PROPOS DE LA SITUATION AU GOLAN

La présence sioniste en Syrie est une nouvelle occupation

L'Algérie a salué vendredi l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies d'une résolution renouvelant le mandat de la force onusienne chargée d'observer le désengagement (FNUOD) et a réitéré son appel au respect de l'intégrité territoriale de la Syrie.

En réaction à l'adoption à l'unanimité de la résolution 2766 (2024), présentée par les Etats-Unis et la Russie, renouvelant le mandat de la FNUOD pour une période de six mois, soit jusqu'au 30 juin 2025, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama a affirmé que cette résolution intervenait à "un moment critique pour la Syrie et la région".
A cet égard, M. Bendjama a tenu à mettre en exergue que la résolution souligne qu'"aucune force militaire, aucun équipement militaire ni aucun personnel ne doivent se trouver dans la zone de séparation, à l'exception de ceux de la FNUOD". Par conséquent, a-t-il souligné, la présence des forces sionistes dans cette zone est "illégale et constitue une violation flagrante de l'Accord de Désengagement de 1974 ainsi que des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris celle que nous venons d'adopter", tout en insistant que "rien ne peut justifier une telle présence".
A ce propos, a-t-il dit, la résolution "insiste sur le fait que les deux parties doivent respecter les termes de l'Accord de Désengagement des Forces de 1974 et observer scrupuleusement le cessez-le-feu", sur terre, en mer et dans les airs et s'abstiendront de toute action militaire à compter de la signature de ce document, en application de la résolution 338 du Conseil de sécurité.
Les attaques sionistes contre les infrastructures civiles et militaires, ainsi que les incursions et occupations de nouveaux territoires syriens, constituent "des violations claires de l'accord et des résolutions du Conseil de sécurité", a souligné le représentant de l'Algérie, en faisant remarquer qu'une manifestation qui a eu lieu dans le gouvernorat de Daraa (Syrie) pour protester contre la présence des forces sionistes en territoire syrien et exiger

leur retrait, a été violement réprimée par les soldats sionistes qui ont ouvert le feu en blessant un jeune homme.
Le diplomate algérien a insisté sur le fait que la résolution adoptée par le Conseil de sécurité "exhorte les parties concernées à mettre immédiatement en œuvre la résolution 338", laquelle appelle à "l'application immédiate de la résolution 242 du Conseil de sécurité dans toutes ses dispositions" qui demandent explicitement le retrait des forces armées sionistes des territoires occupés en 1967.
Par conséquent, la présence sioniste sur le plateau du Golan "constitue une occupation". "A ceux qui doutent encore que nous assistons à l'occupation de nouveaux territoires en Syrie, je pose la question : quelle est votre position sur cette situation ?", s'est-il interrogé, avant de rappeler que "ces actes ne sont ni défensifs ni justifiés. Ils constituent une agression contre un Etat membre des Nations unies et méritent notre condamnation sans équivoque". "L'Algérie réaffirme sa position ferme selon laquelle le Golan est un territoire syrien occupé", a souligné M. Bendjama, ajoutant que "l'Algérie réitère son plein soutien à la FNUOD et à ses casques bleus, dont la sécurité doit être garantie par toutes les parties."
Rappelant que "la situation fragile en Syrie exige notre solidarité et notre soutien collectifs", M. Bendjama a appelé la communauté internationale à "mettre de côté ses rivalités et ses compétitions pour éviter un scénario catastrophique en Syrie et dans la région". "Nous devons œuvrer ensemble pour aider le peuple syrien à préserver l'indépendance, l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays, tout en établissant de nouvelles institutions pour un avenir meilleur pour la Syrie", a-t-il conclu.

R.N

PAYS VOISINS DE LA LIBYE

L'Algérie présente au Forum des chefs de renseignement

Le directeur central de la sécurité de l'Armée algérienne, le général Mahrez Jreibi, a pris part au premier forum des chefs de services de renseignement des pays voisins de la Libye, qui s'est tenu à Tripoli les 21 et 22 décembre. Ont participé à cette réunion, les représentants de la Libye, pays hôte, la Tunisie, le Soudans, le Tchad, le Mali.
Ce forum représente une occasion pour renforcer les partenariats en matière de sécurité et discuter de l'amélioration de la sécurité régionale collective entre ces pays.
Lors de la séance d'ouverture, selon l'agence de presse libyenne, le représentant de l'Algérie a expliqué que cette conférence était une initiative libyenne visant à ouvrir des canaux de communication entre les pays concernés pour échanger des informations sur la lutte contre le terrorisme, les menaces communes et la protection des frontières régionales.
Il a estimé que la tenue de cette conférence reflète la volonté des pays participants de promouvoir la paix et la stabilité, tant au niveau régional qu'international.
Le chef de la délégation algérienne a souligné que les changements géopolitiques, notamment dans la région du Sahel et au Moyen-Orient, imposent de grands défis en matière de sécurité, nécessitant une coopération accrue pour renforcer les capacités de renseignement et défendre les intérêts communs des pays de la région.
Il a ajouté que les évolutions au Moyen-Orient, en particulier les crimes de l'occupation "sioniste" à l'encontre des Palestiniens depuis 14 mois, pourraient entraîner des conséquences sécuritaires graves menaçant la stabilité de la région.
Le général Jreibi a également indiqué que la question du Sahara Occidental constitue un point central dans la dynamique de la sécurité régionale, soulignant que la situation actuelle dans les territoires sahraouis reflète des ambitions expansionnistes soutenues par des puissances extérieures, augmentant ainsi les menaces.
Il a réitéré la disponibilité de l'Algérie à coopérer étroitement avec les pays participants au forum pour renforcer les initiatives visant à faire face aux défis sécuritaires communs.
Enfin, il a affirmé la volonté de l'Algérie de résoudre les conflits régionaux par le dialogue et sans ingérence dans les affaires intérieures des autres États.
En conclusion de son discours, le général Jreibi a exprimé son espoir que la Libye connaisse la paix et la stabilité dans le cadre d'un projet libyen qui réponde aux aspirations du peuple libyen.

R.N

FRONT DES FORCES SOCIALISTES (FFS)

Commémoration de la disparition du moudjahid Hocine Ait Ahmed

Une cérémonie de recueillement sur la tombe du Moudjahid Hocine Ait Ahmed, au village Ath Ahmed dans la commune d'Ait Yahia, au sud-est de Tizi-Ouzou, a été organisée hier, par le Front des forces socialistes (FFS), pour commémorer le 9e anniversaire de sa disparition. Des cadres du FFS, à leur tête le premier secrétaire national Youcef Aouchiche, ainsi que des militants de Tizi-Ouzou et d'autres wilayas, ont effectué le déplacement vers le village Ath Ahmed où est enterré le leader du parti disparu le 23 décembre 2015, afin de lui rendre hommage. M. Aouchiche et de nombreux militants ont saisi l'occasion pour rappeler les valeurs et l'engagement de feu Hocine Ait Ahmed pour l'indépendance de l'Algérie durant la guerre de libération nationale et ensuite pour la démocratie, soulignant "sa clairvoyance et sa lucidité qui ont fait de lui un grand leader politique". Né le 20 août 1926, Ait Ahmed a entamé très jeune son parcours politique au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et pris la tête de l'Organisation spéciale (OS) en 1947, à la mort de Mohamed Belouizded. Il participa activement aux préparatifs de l'attaque de la grande poste d'Oran en 1949, prit part au Congrès de Bandung (Indonésie) en 1955 et représenta la délégation du Front de libération nationale (FLN) à l'Organisation des Nations Unies (ONU) à New York en 1956. Le 22 octobre 1956, il fut parmi les 5 chefs historiques de la guerre de libération nationale dont l'avion a été détourné par l'armée française et fut prisonnier jusqu'à l'indépendance du pays en 1962.

POLITIQUE NATIONALE

Le RND appelle Tebboune à avancer la date du dialogue national

Le secrétaire général du Parti du Rassemblement National Démocratique (RND), Mustapha Yahia, a lancé ce samedi un appel au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, afin d'avancer la date du dialogue national annoncé lors de la cérémonie de prestation de serment présidentielle. Dans son discours lors d'un rassemblement populaire à la wilaya de Tarf, Yahia a indiqué que "le RND estime que la nature des transformations et des évolutions rapides au niveau régional et international, avec leurs dimensions géopolitiques et sécuritaires et les risques directs qu'elles comportent pour la sécurité et la stabilité de notre pays, nous obligent à travailler ensemble pour un dialogue national inclusif afin de trouver un terrain d'entente sur la vision future de l'Algérie". Mustapha Yahia a exprimé sa gratitude envers le président de la République pour sa vision prospective de donner une place réelle aux collectivités locales dans le développement local, en supervisant et plaçant sous son autorité le comité d'experts qui a terminé son travail sur les projets de loi relatifs à la commune et à la wilaya.

LOUISA HANOUNE (SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU PARTI DES TRAVAILLEURS)

Les « fausses révolutions » ne sont que des "guerres de démantèlement"

Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des Travailleurs, a déclaré, hier, que "l'exploitation des problèmes par certaines parties est un droit mal orienté, car il s'agit d'une tentative d'utiliser ces problèmes comme un moyen pour atteindre des objectifs déstabilisants programmés de l'extérieur".
Selon elle, ces pratiques sont qualifiées de "fausse révolution", soulignant qu'il s'agit d'une "illusion flagrante" car une véritable révolution ne peut émerger que d'une base interne, qu'elle soit ouvrière, étudiante ou autre.
En dehors de cette logique, a ajouté la dirigeante, il s'agit simplement de phénomènes "importés" qui ne sont que des "guerres de démantèlement".
Dans un discours long suivi d'un débat à l'occasion d'une rencontre avec le bureau régional d'Alger, Hanoune a exhorté les autorités à établir une "rupture claire et effective avec ce qui engendre un malaise politique et social", précisant que son parti "ne nie pas les efforts pour améliorer les conditions de vie de larges couches sociales, comme le mentionne le projet de loi de finances pour l'année prochaine". Pour répondre à toutes les accusations utilisées par des forces étrangères pour semer le chaos, Hanoune, qui s'était précédemment exprimée sur sa volonté de se présenter à la présidentielle, a réclamé la levée des restrictions concernant l'activité politique, syndicale et journalistique, appelant à un large débat national sans entrave sur toutes les questions relatives au pays, y compris les projets de loi sur les wilayas et les communes.

R.N

AGRICULTURE

La nécessité de pérenniser les exploitations agricoles soulignée

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé, lors d'une plénière tenue jeudi au Conseil de la Nation et consacrée aux questions orales, que son secteur veille à garantir la pérennité des exploitations agricoles à travers une exploitation optimale. Il a mis en garde contre "toute constatation d'abus ou de détournement de la vocation agricole des terres par des investisseurs, ainsi que tout manquement à leurs engagements contractuels", précisant que cela "les exposera à une résiliation du contrat de concession par voie administrative après une mise en demeure".
Il a indiqué que l'Office national des terres agricoles (ONTA) a constaté et enregistré 42.265 infractions et manquements aux engagements au niveau de 20.603 exploitations agricoles individuelles et collectives à l'échelle nationale, commis par 11.280 investisseurs bénéficiaires de concessions, sur la période allant de 2012 au 30 novembre 2024. Parmi ces infractions, figure 4.899 cas liés à des constructions illégales, des changements de vocation agricole des terres et une non-exploitation effective des terrains. "Le ministère a entamé des procédures légales à l'encontre des contrevenants, en émettant 10.349 mises en demeure, tandis que 2.502 dossiers ont été transférés aux services des Domaines de l'Etat pour lancer les démarches de résiliation des contrats de concession", a affirmé le ministre.
Concernant le désengagement des investisseurs agricoles âgés, incapables d'exploiter leurs terres agricoles, il a rappelé que la loi leur permet de céder leur droit de concession aux ayants droit. Dans ce cadre, il a signalé 1.946 cas enregistrés, dont 1.830 dossiers transférés aux services des Domaines de l'Etat pour établir des contrats de concession en faveur des nouveaux exploitants. Le ministre a rappelé les instructions données par le président de la République à l'occasion du cinquantième anniversaire de création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) portant sur la régularisation du foncier agricole avant la fin 2025, citant l'installation, le 9 décembre 2024, de la Commission nationale de régularisation du foncier agricole pour la régularisation du foncier agricole et la récupération des terres non exploitées et leur octroi aux exploitants réels.
Concernant la préservation du cheptel et la garantie de la couverture sanitaire nécessaire à sa protection contre les pandémies, M. Cherfa a souligné que l'Etat interdit le transfert de tout le cheptel local du grand sud aux autres wilayas dans le cadre de la généralisation du système de veille pandémique et de contrôle sanitaire vétérinaire organisé conformément à la législation et au règlement en vigueur au niveau national, notamment dans les wilayas du sud.
Concernant l'application des mesures relatives à l'autorisation de l'importation du matériel agricole utilisé, le ministre a rappelé que l'opération d'importation du matériel de moins de 7 ans est en vigueur pour une réponse rapide aux besoins des investisseurs, notamment dans les wilayas sud, en attendant la promotion de la production du matériel agricole national. Pour ce qui est de l'importation du matériel agricole de moins de 15 ou 20 ans "pour réduire les coûts au profit de l'agriculteur", il a indiqué que cette catégorie de matériel agricole ne répond pas aux exigences de la mécanisation agricole moderne et impacte négativement les opérations de labours-semailles, le traitement sanitaire, la récolte et autres, et partant la rentabilité de la production agricole.

R.E

A PARTIR DE 2025

Toutes les banques publiques concernées par le financement agricole

Dans le traitement des dossiers de crédits, les banques s'appuient en premier lieu sur l'objectivité, ce qui leur permet de répondre aux exigences de rentabilité et de risques, et d'établir une relation avec le client selon le principe gagnant-gagnant.

(USAID AGRO/Sadel Vladyslav)

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a affirmé, jeudi à Alger lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, que "l'année 2025 verra le lancement de financements destinés au secteur agricole au niveau de toutes les banques publiques, conformément aux conventions qui seront signées entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et chaque banque", rappelant que "l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers avait déjà signé une convention avec le ministère dans ce cadre". Dans ce cadre, certaines banques prévoient "d'élargir leur champ d'intervention dans le secteur agricole en introduisant de nouvelles formules dédiées à son financement (Finance islamique", ajoute le ministre.
A cette occasion, M. Faid a salué "le rôle pionnier" de la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR) dans le financement du secteur et ses efforts visant à réduire les délais d'étude des dossiers de demandes de prêts, ne dépassant pas 30 jours, soulignant que les financements de la BADR représentent plus de 95% du financement global du secteur, à travers diverses formules de prêts. La BADR a "financé le secteur de l'agriculture avec un montant total de 26,11 milliards de DA", a indiqué le ministre, précisant que sur 17.383 dossiers déposés, 15.669 ont été traités jusqu'au 20 novembre dernier dans le cadre de la campagne labours-semailles 2024-2025, pour un montant de 20,8 milliards de DA, outre le financement accordé à l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS) à hauteur de 5,3 milliards de DA.
S'agissant du traitement des dossiers de crédits, le ministre a indiqué que les banques s'appuient en premier lieu sur l'objectivité, ce qui leur permet de répondre aux exigences de rentabilité et de risques, et d'établir une relation avec le client selon le principe gagnant-gagnant. Quant au rejet des dossiers, il a souligné qu'il y a plusieurs raisons à cela, notamment la nature du projet, les garanties fournies et le secteur d'activité, notant que certains investisseurs présentent une "étude de faisabilité du projet sur le plan financier et économique généralement exagérée, ou des garanties insuffisantes, ce qui ne permet pas à la banque d'assurer une couverture suffisante des risques potentiels qui pourraient découler du financement du projet en question".
Dans le cadre de la numérisation des services bancaires, M. Faid a affirmé que les banques s'attelent à "activer le service de demande de crédit à distance à toutes les catégories de clients, ce service devant permettre d'introduire des demandes de crédits en ligne et de suivre l'avancement de l'examen du dossier, avec notification de la réponse de la banque aux concernés". Il a souligné que cette démarche contribuera à réduire le délai d'étude des dossiers et de lever toutes les restrictions liées à la délégation de pouvoirs pour l'octroi de crédits.

R.E

REGISTRE DU COMMERCE

Plus de 1,65 million d'entreprises de production et de services inscrites

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a indiqué, dans un exposé présenté, jeudi, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur les réalisations des entreprises économiques algériennes, à l'occasion de l'ouverture de la 32e édition de la Foire de la production algérienne, au Palais des Expositions (Pins maritimes à Alger), que le nombre d'entreprises de production et de services inscrites s'élevait à 1.655.656 au 30 novembre 2024, contre 1.434.482 entreprises enregistrées en 2020. Il a également souligné que les wilayas d'Alger, Oran, Sétif, Blida, Tizi Ouzou, Constantine, Boumerdès et Béjaïa disposaient de près de 50% du tissu économique productif, faisant état de 186.725 opérateurs économiques recensés à l'échelle nationale, dont plus de 1.800 exportateurs permanents.
Selon les données contenues dans l'exposé du ministre, la wilaya d'Alger renferme 17,26% du tissu économique productif, suivie par Oran (6,79%), Sétif (6,13%), Blida (4,37%), Tizi Ouzou (4,26%), Constantine (3,85%), Boumerdès (3,70%) et Béjaïa (3,55%).
Les projets d'investissement inscrits en matière de production sont concentrés dans 20 wilayas situées pour la plupart dans le nord du pays, "d'où l'impératif d'orienter et de bien étudier le choix des sites de ces projets pour former des centres d'investissement spécialisés à travers lepays et créer un environnement d'affaires adéquat", ajoute M. Zitouni.
Concernant la répartition des projets d'investissement par secteur d'activités productives, M. Zitouni a indiqué que 70% des projets sont répartis sur 72 activités commerciales, "ce qui démontre que le marché algérien est toujours fertile dans plusieurs domaines productifs". Et d'ajouter: l'orientation de l'investissement vers la fabrication d'intrants de production contribuera à augmenter la valeur ajoutée, à travers l'augmentation du taux d'intégration, comme l'industrie des produits d'emballage plastiques, l'emballage papier, les pièces détachées automobiles, la transformation de bois et autres.
Le ministre a indiqué, en outre, que le recensement économique de la production nationale servira à l'orientation des projets d'investissement en fonction des exigences du marché national pour atteindre l'autosuffisance dans plusieurs domaines, notamment l'industrie des pièces détachés automobiles, le mobilier de maison et de bureau, les produits électriques, électroménagers et alimentaires, les industries manufacturières, l'habillement et les industries pharmaceutiques.

R.E

TIZI-OUZOU

32 exposants à la 6e édition de la Foire du miel du Djurdjura

La 6e édition de la Foire du miel du massif du Djurdjura s'est ouverte jeudi à la placette de l'ancienne mairie de Tizi-Ouzou avec la participation de 32 apiculteurs exposants.
Organisée par la Coopérative agricole polyvalente de Tizi-Ouzou (CAPTO), en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la manifestation s'étalera jusqu'au 29 de ce mois de décembre.
L'objectif principal de cette 6e édition est de "permettre aux apiculteurs exposants de commercialiser leurs produits, et aussi, de rapprocher le consommateur du producteur", a souligné le président de la CAPTO, Remdane Ladaouri.
Dans ce sillage, M. Ladaouri a fait remarquer que l'un des écueils que rencontrent la filière apicole, en sus des aléas climatiques, est "l'absence de réseau de commercialisation du produit".
"Très souvent les apiculteurs font face à la mévente de leurs produits, ce qui n'est pas encourageant pour leur activité.
La CAPTO essaye de remédier à ce problème majeur en intensifiant les foires et en mettant au point un nouveau système de vente", a-t-il dit. Il a fait savoir, dans ce contexte, l'adoption d'une démarche de mise en place d'un réseau de commercialisation des produits de la ruche à travers les espaces commerciaux au niveau de la wilaya et aussi à l'échelle nationale, en centralisant l'ensemble de la production des apiculteurs au niveau de la CAPTO qui compte "quelques 170 adhérents".
Cette année, un contrôle de qualité "rigoureux" a été effectué sur l'ensemble des produits exposés pour offrir au consommateur un produit de qualité, selon M. Ladaouri. "Nous voulons instaurer une relation de confiance entre consommateurs et producteurs en offrant un produit de qualité et en promouvant le miel cristallisé", a conclu le président de la CAPTO.

BATNA

Remise de 16 actes de concession à des agriculteurs de 5 communes

Seize actes de concession d'exploitation de terres agricoles ont été remis jeudi à des agriculteurs de cinq communes de la wilaya de Batna en présence du wali, Mohamed Benmalek, et des représentants des secteurs de l'agriculture, des forêts et des collectivités locales.
La cérémonie de remise de ces actes s'est déroulée à l'école nationale des forêts, en marge de la clôture d'une session de formation d'une semaine au profit des présidents des Assemblées Populaires Communales (APC) initiée conjointement par les ministères de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche et de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire sur des thèmes liés à l'agriculture.
Le directeur de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Samir Benmessaoud, a souligné à l'occasion que cette initiative revêt une grande importance surtout que les actes remis, restés en suspens pendant plusieurs années au niveau de la direction des domaines, ont été régularisés dans le cadre des efforts déployés pour lever les obstacles rencontrés par les agriculteurs et les accompagner pour améliorer les performances des diverses filières agricoles.
Les agriculteurs concernés sont des communes de Merouana, d'Oued Taga, de Foum Tob, d'Ayoune Lassafir et de Lazrou et pratiquent, notamment l'arboriculture fruitière et la céréaliculture, a précisé le même responsable affirmant qu'il est prévu la remise d'autres actes similaires pour des agriculteurs d'autres communes.
Ces actes permettent aux bénéficiaires d'accéder à divers avantages dont le soutien et les crédits bancaires ainsi que l'accompagnement de l'ONTA, selon la même source. Les bénéficiaires des actes ont salué l'initiative assurant qu'elle leur permettra de développer leurs activités.

OUM EL BOUAGHI

Réception prochaine des travaux de réhabilitation de 60 établissements scolaires

Les travaux de restauration et de réhabilitation de 60 établissements scolaires des deux paliers moyen et secondaire de plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront réceptionnés "dans les quelques prochains jours", a-t-on indiqué jeudi à la direction locale de l'éducation. Ces travaux qui concernent 37 CEM et 23 lycées ont inclus l'étanchéité et le chauffage central de ces établissements, a précisé à l'APS le chef du service de programmation et de suivi de cette direction, Hicham Berrahaïl.
L'enveloppe financière octroyée à l'ensemble de ces opérations a atteint près de 260 millions DA dégagés au titre du programme sectoriel des deux années 2022 et 2023, selon la même source.
Le premier semestre de la prochaine année 2025 verra le lancement d'autres travaux de restauration et de réhabilitation de 22 CEM et 8 lycées de la wilaya, selon M. Berrahaïl qui a souligné que l'enveloppe financière accordée à ces actions au titre du programme complémentaire de 2024 est estimée à plus de 210 millions DA.

ANNABA (2E RENCONTRE RÉGIONALE SUR L'ENFANCE)

Une station d'évaluation et de consolidation des acquis en matière de protection

La 2e rencontre régionale sur "l'enfance en Algérie", organisée jeudi à Annaba, est "une station pour l'évaluation et la consolidation des acquis en matière de protection de cette frange" en Algérie, et "une opportunité pour les renforcer dans le cadre du plan d'action 2025-2030", a déclaré la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi.

Dans une allocution prononcée au cours de cette rencontre, qui a regroupé des représentants des différents partenaires impliqués dans la protection et la promotion de l'enfance issus de 15 wilayas de l'Est du pays, la déléguée nationale a indiqué que cette frange de la société et les mécanismes mis en œuvre pour sa protection et sa promotion "constituent des priorités absolues pour les plus hautes autorités du pays qui ont tenu à constitutionnaliser les droits de l'enfant et à mettre en place les mécanismes garantissant leur concrétisation". Les efforts de l'Algérie pour accompagner l'évolution de l'enfant et assurer sa protection et sa promotion "se poursuivront dans le cadre du plan d'action 2025-2030 consacré à cette question", a déclaré Mme Cherfi, ajoutant que ce plan est "fondé sur la réalité de l'enfance dans notre pays".
Les rencontres régionales sur l'enfance en Algérie permettent, a-t-elle précisé, "d'ouvrir un débat avec les différents partenaires, dont les enfants eux-mêmes, afin de soulever les préoccupations et développer une vision qui soit au diapason des évolutions dans les différents domaines et qui œuvre à la consolidation des acquis en matière de protection".
Cette rencontre, qui coïncide avec le 32ème anniversaire de la ratification par l'Algérie de la Convention internationale des droits de l'enfant, a été organisée par l'organe national de protection et de promotion de l'enfance, en collaboration avec le Conseil National Economique, Social et Environnemental (CNESE), en présence de représentants du comité permanent de coordination de cette instance et des autorités de la wilaya d'Annaba.
Des ateliers ont été organisés dans le cadre de cette rencontre autour, notamment, du "renforcement du cadre juridique dans le domaine de l'enfance", de la "garantie de la qualité des services de base pour les enfants", "le bien-être social des enfants", "la prévention et la protection immédiate des enfants contre les dangers de la drogue, de la toxicomanie et les dangers de l'Internet" et "l'action en faveur d'un environnement sûr et de soins de santé de qualité".

CONSTANTINE

Lancement de 13 projets de réaménagement de terrains de jeux de proximité

Treize projets portant réaménagement et réalisation de terrains de jeux de proximité seront lancés, dans la wilaya de Constantine, avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris jeudi auprès des services de la direction de la jeunesse et des sports (DJS). Il s'agit de dix opérations de réaménagement de terrains de jeux de proximité, répartis sur plusieurs quartiers des communes de Constantine, de Hamma Bouziane et de Didouche Mourad, a indiqué la chargée d'information et de communication à la DJS, Sara Boukebous, précisant que le plus grand nombre de ces structures sportives, est situé au chef-lieu de wilaya, à l'instar des cités Dakssi Abdesselam, El Guemmas et El Djebass.
Les trois autres projets, a ajouté la même source, concernent la réalisation de terrains similaires dont deux prévus, à la cité Bekira relevant de la commune de Hamma Bouziane et un autre au nouveau pôle urbain Retba, dans la commune de Didouche Mourad .
Le lancement de ces projets dont les entreprises de réalisation ont été désignées, est tributaire du parachèvement des procédures administratives, a révélé, Mme Boukebous, soulignant qu'une enveloppe financière, estimée à 96 millions DA puisée de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales a été allouée pour la réalisation de ces projets.
Cinq autres structures similaires dont deux consacrées à la circonscription administrative Ali Mendjeli, et trois autres au profit des jeunes habitant les quartiers d'El Mensourah, de Boudraa Salah et d'El Yasmine, dans la ville de Constantine, ont été réceptionnés cette année, tandis que trois autres affectés aux unités de voisinage (UV), à nouvelle ville Ali Mendjeli, dont la réception est prévue prochainement, a-t-on indiqué.
D'un coût global de l'ordre de 40 millions DA, cinq terrains de jeux de football, ont été également aménagés au titre de l'exercice 2024 à l'intérieur du complexe sportif Chahid Hamlaoui, a-t-on appris auprès des services de la DJS.

COUPE DE FRANCE

Sérieux, Lille coupe court au rêve de Rouen

Quart de finaliste l'an dernier, le FC Rouen 1899 (National) n'a, cette fois, pas passé le cap des 32e de finale de la Coupe de France, battu par un Lille sérieux mais pas très efficace (1-0), vendredi.
Avec une ossature pourtant proche de celle de l'an dernier, on n'a retrouvé que sporadiquement, et en seconde période seulement, la folie qui avait fait mordre la poussière au tenant du titre, Toulouse, en 16e, et à Monaco en 8e, après des scénarios échevelés.
Certains diront peut-être que l'équipe de Régis Brouard est moins "joueuse" que ne l'était celle de Maxime d'Ornano l'an dernier.
Mais le résultat tient aussi largement à l'application mise par Lille qui n'a certainement pas pris de haut les Normands.
Sans Benjamin André, suspendu, Edon Zhegrova et Angel Gomes, blessés, Bruno Genesio n'a fait jouer que des titulaires réguliers, à l'exception du gardien Vito Mannone et du Brésilien Ismaily qui a justifié la confiance de son coach en ouvrant le score.
Sur une superbe action en triangle lancée par Rémy Cabella et relayée par Jonathan David, Ismaily a trouvé les filets (1-0, 21e) là où, dans une action quasiment copie carbone, Osame Sahraoui avait buté sur Axel Maraval, bien sorti, puis Clément Bassin (10e).
S'ils ont parfois péché par excès de jeu collectif devant le but, les Nordistes auraient dû tuer le match juste avant la pause sur deux caviars de Sahraoui pour Mitchel Bakker (45e) et David (45+2), qui a trouvé le poteau.
De son côté, le FC Rouen n'a que trop peu souvent créé des décalages pour inquiéter le LOSC.
Sur un ballon chipé à Aïssa Mandi par Jason Mbock, Christ Letono, à six mètres des cages, a envoyé dans le ciel pluvieux le centre en retrait (13e) et en seconde période, une volée beaucoup trop enlevée de Hicham Benkaïd (64e) ou une frappe écrasée de Mbock (75e) ont été les trop rares frissons positifs côté normand.

R.S

FOOT/ LIGUE CONFÉRENCE

Matchs barrages Betis Séville - La Gantoise à l'affiche

Le choc Betis Séville - La Gantoise sera à l'affiche des matchs barrages de la Ligue Conférence, proposant également un intéressant Copenhague - Heidenheim, suivant les résultats du tirage au sort, effectué vendredi.
Au lendemain de la dernière journée de la phase de ligue, la C4 connaît les affiches des barrages, qui se dérouleront les 13 et 20 février 2025, lors d'une rencontre aller-retour. Les affiches de ces huit barrages sera La Gantoise face au Betis Séville et Copenhague contre le club allemand de Heidenheim. Le vainqueur de ces matchs joueront les huitièmes de finale les 6 et 13 mars face aux huit clubs directement qualifiés, dont Chelsea et la Fiorentina.

R.S

FOOT/ITALIE

Ezio Simonelli élu à la tête de la Serie A

Ezio Simonelli a été élu vendredi président de la Ligue italienne de football, la Lega Serie A, qui chapeaute le championnat d'Italie de première division. Simonelli, 66 ans, succède à Lorenzo Casini, en poste depuis mars 2022, qui n'a pas souhaité briguer un second mandat. Il a reçu le soutien de 14 des vingt clubs de l'élite italienne.

R.S

ALLEMAGNE

Le Bayern retrouve Harry Kane et sa maîtrise avant la trêve hivernale

Trois semaines après sa déchirure musculaire à la cuisse droite, Harry Kane a repris vendredi soir sa place au cœur de l'attaque munichoise et le Bayern a retrouvé sa maîtrise en dominant le RB Leipzig (5-1) en ouverture de la 15e journée de Bundesliga.

Avec ce succès, les hommes de Vincent Kompany mettent la pression sur le Bayer Leverkusen, champion d'Allemagne en titre et qui compte sept points de retard sur le leader munichois (36 contre 29), avant de recevoir Fribourg. Leipzig (27) compte de son côté neuf points de moins, avant la courte trêve hivernale de trois semaines.
En l'absence de Harry Kane, le Bayern avait laissé deux points à Dortmund (1-1), été éliminé en huitièmes de finale de la Coupe par Leverkusen et concédé sa première défaite cette saison en championnat à Mayence la semaine dernière (2-1).
Pour son retour, le capitaine de la sélection anglaise a joué 87 minutes, et est sorti sous les ovations du public munichois.
Pour cette affiche au sommet du championnat d'Allemagne entre le premier et le quatrième dans une Allianz Arena refroidie (autour de 0°C) mais comme toujours pleine (75.000 spectateurs), la Bundesliga s'est offert une première, puisqu'en plus de 60 ans d'existence, les deux équipes d'une rencontre ont pour la première fois marqué avant la fin de la deuxième minute.
A l'ouverture du score de Jamal Musiala après seulement 29 secondes, Benjamin Sesko a répondu 64 secondes plus tard, Loïs Openda prenant le meilleur sur Kim Min-jae pour déborder sur le côté droit.
"Presque impossible de parler de football ce soir"
Mais exceptée cette occasion, le Bayern a dominé les débats, et a assez logiquement repris les commandes de la rencontre à la 25e minute par Konrad Laimer, l'Autrichien concluant d'une reprise de volée du pied gauche un une-deux avec Michael Olise. Le Français, plus à son aise vendredi que les semaines précédentes, avait déjà servi la passe décisive pour Musiala.
Et à la 36e minute, Joshua Kimmich, capitaine en l'absence de Manuel Neuer, tout seul à 30 mètres du but de Leipzig, a pu contrôler et s'avancer pour ne laisser aucune chance à Peter Gulacsi d'une belle frappe des 25 mètres.
En seconde période, les Munichois ont poursuivi leur domination mais ont manqué à plusieurs reprises de tuer tout suspense, Leroy Sané (53e et 66e) et Olise (58e, 72e) ne trouvant pas le cadre, alors que Kane a trouvé Gulacsi sur la trajectoire (67e).
Ils ont finalement assuré le spectacle dans le dernier quart d'heure par Sané (75e) et Alphonso Davies (78e) pour s'offrir une victoire maîtrisée, la onzième de la saison pour trois matches nuls et une défaite. La petite cérémonie que le club munichois propose traditionnellement à ses supporters avant Noël a été écourtée, ramenée à la chanson Stille Nacht (Douce nuit), en raison des événements de la soirée à Magdebourg, où une voiture bélier a foncé sur la foule présente sur un marché de Noël. Les autorités, qui parlent d'un attentat, faisaient état en fin de soirée d'au moins deux morts et des dizaines de blessés.
Une minute de silence a été observée dans l'Allianz Arena.
"Il est presque impossible de parler de football ce soir, les gens de Magdebourg sont dans nos pensées ce soir. Nous avons gagné ce soir, mais je souhaite des victoires pour la paix l'année prochaine", a estimé l'entraîneur du Bayern Vincent Kompany dans une conférence de presse réduite à une courte déclaration.

AFP

FOOT/ CHAMPIONNAT D'ITALIE

L'AC Milan arrache la victoire à Vérone

L'AC Milan a renoué après trois semaines avec la victoire en Championnat d'Italie en s'imposant à Vérone 1 à 0 vendredi en ouverture de la 17e journée, mais le club lombard, distancé dans la course au titre, est loin d'avoir rassuré ses supporters.
Dans le brouillard de Vérone, le salut pour le Milan est venu une nouvelle fois de Tijjani Reijnders: parfaitement lancé en profondeur par Youssouf Fofana, le milieu néerlandais a inscrit à la 56ème minute son quatrième but en championnat depuis début novembre. Hormis cet éclair, l'AC Milan qui restait sur un nul (0-0) à domicile face au Genoa à l'occasion de son 125ème anniversaire, a livré un match sans éclat face à une équipe en crise (17e). Cette deuxième victoire en Serie A depuis le 9 novembre évite au club lombard, 7e à onze points du leader, l'Atalanta, de sombrer dans une crise majeure.

FOOT/ LIGUE DES CHAMPIONS (MISE À JOUR/ GR.C - 3E J) AL-AHLY SC - CRB

Les Belouizdadis en quête de confirmation au Caire

Le CR Belouizdad, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, se rendra au Caire pour défier dimanche l'ogre d'Al-Ahly SC (17h00, algérienne), tenant du trophée, avec l'intention de confirmer son réveil, à l'occasion de la mise à jour de la 3e journée (Gr.C) de la phase de poules. Battu d'entrée à domicile face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates (1-2), le Chabab a réagi admirablement en s'imposant à Abidjan devant le club ivoirien du Stade d'Abidjan (0-1).

Le voyage en Egypte intervient au moment où les joueurs de l'entraîneur, Abdelkader Amrani, devront confirmer face à la meilleure équipe africaine en 2024, et du coup s'emparer de la tête du classement de ce groupe, en cas de succès.
"Le dernier match disputé en championnat face à la JS Saoura (3-0), nous a permis de bien préparer la rencontre face à Al-Ahly SC, j'espère qu'on sera à la hauteur pour revenir avec un bon résultat du Caire.
Ce sera un grand rendez-vous face à une très grande équipe", a déclaré l'entraîneur-adjoint du CRB Azzedine Rahim. Sur le plan de l'effectif, le coach du Chabab fera sans les services du milieu offensif Ishak Boussouf et l'attaquant Islam Slimani en différend avec la direction du club. Chez les joueurs, la détermination et l'envie sont grandes pour réussir ce véritable test face au premier favori de la compétition, et tenter de frapper un coup retentissant au Caire.
De son côté, Al-Ahly SC reste sur une élimination en demi-finale de la Coupe intercontinentale de la FIFA, samedi dernier face aux Mexicains de Pachuca (0-0, aux t.a.b : 6-5). Les Cairotes, auteurs d'une victoire à la maison face au Stade d'Abidjan (4-2) et un nul à Johannesburg devant Orlando Pirates (0-0), préparent ce derby nord-africain avec l'intention de le gagner et reprendre leur position en tête.
Al-Ahly SC devra se passer des services de son gardien de but Mustapha Shobeir, lui qui vient juste de reprendre l'entraînement suite à une blessure, alors que le portier N.1 Mohamed El-Shenawi reste incertain. De

son côté, l'ailier gauche Taher Mohamed, a déclaré forfait pour blessure au genou. En revanche, le club égyptien entraîné par le technicien suisse Marcel Koller, va bénéficier du retour des deux défenseurs Yasser Ibrahim et Yahia Attiat-Allah, eux qui sont totalement rétablis.
Les deux clubs s'étaient déjà rencontrés en phase de poules de la précédente édition 2023-2024. Les deux manches s'étaient soldées par un score vierge (0-0). Cette rencontre sera dirigée par un quatuor arbitral tunisien, sous la conduite de Sadok Selmi, assisté de ses compatriotes, Wael Hannachi (1er assistant) et Youssef Jami (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est Yousri Bouali.

R.S

LIGUE 1 MOBILIS (14E J)

Le MCA et l'USMK calent à domicile

Le MC Alger et l'USM Khenchela, ont raté l'occasion de se relancer, en se faisant tenir en échec à domicile, face respectivement à l'ASO Chlef et l'US Biskra, sur le même score (0-0), en ouverture de la 14e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi, et s'est poursui hier.
Le champion d'Algérie, qui aligne un troisième match sans victoire en championnat, confirme un peu plus sa fébrilité, en dépit du changement opéré au niveau de l'encadrement technique, avec l'arrivée du Tunisien Khaled Ben Yahia, en remplacement du Français Patrice Amir Beaumelle, dont le contrat a été résilié cette semaine, suite à la défaite concédée samedi dernier à domicile face aux Soudanais d'Al-Hilal SC (0-1), en Ligue des champions de la CAF.
En l'absence de son public (en raison du huis clos imposé par la LFP, NDLR), le MCA aurait pu prendre l'avantage avant la pause, mais Tabti a raté un penalty face au portier chélifien Medjadel, qui s'est bien interposé (44e). Il s'agit du 5e penalty manqué par le Mouloudia cette saison.
Après la pause, le "Doyen", maladroit en attaque, n'a pas profité de la supériorité numérique pour faire la différence, après l'expulsion de l'ailier droit chélifien Boukhenna (87e).
Le Mouloudia, dont le dernier succès en championnat remonte au 15 novembre (en déplacement face au MC El-Bayadh 1-0, NDLR), rate ainsi l'opportunité de prendre provisoirement la position de dauphin, tandis que l'ASO confirme son redressement et enchaîne un troisième match sans défaite.
A l'Est du pays, l'USM Khenchela s'est contentée d'un petit match nul devant ses supporters devant l'US Biskra (0-0), et échoue ainsi de se racheter, après sa défaite concédée à domicile face à l'ES Sétif (2-3).
Les hommes de l'entraîneur Chérif Hadjar, qui font du surplace, ont buté sur une courageuse équipe de Biskra, qui a résisté jusqu'au sifflet final de l'arbitre Allou.
La formation des "Ziban", qui rejoint le MC El-Bayadh à la 15e et avant-dernière place (11 pts), enchaîne un huitième match sans victoire, et reste sérieusement menacée par le spectre de la relégation. L'USB a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion du milieu défensif Bourahla (62e).
En recevant une coriace équipe de l'USMA, qui reste sur un carton infligé aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (3-0), dimanche en Coupe de la Confédération. La JSK, qui surfe sur une belle série de sept matchs d'invincibilité (4 victoires et 3 nuls, NDLR), aura les faveurs des pronostics devant l'ESM (14e, 12 pts), impuissant lors des cinq derniers matchs.
L'ancien leader, le CS Constantine (2e, 19 pts), recevra le NC Magra (11e, 14 pts), dans l'objectif de préserver sa position sur le podium, et confirmer du coup ses excellents résultats à la maison (14 points récoltés sur 18 possibles, NDLR).
L'Olympique Akbou (5e, 17 pts) et le Paradou AC (12e, 13 pts), espèrent confirmer leur réveil, en recevant respectivement le MC El-Bayadh (15e, 11 pts) et la JS Saoura (12e, 13 pts). Enfin, le match MC Oran-CR Belouizdad, a été reporté à une date ultérieure. Le Chabab sera en appel dimanche au Caire pour défier les Egyptiens d'Al-Ahly SC (17h00), en match comptant pour la mise à jour de la 3e journée (Gr.C) de la phase de poules de la Ligue des champions.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 14E J)

L'ES Ben Aknoun champion d'hiver

L'ES Ben Aknoun a décroché vendredi le titre honorifique de champion d'hiver du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, en dominant l'ESM Koléa (2-0), à l'occasion de 14e journée, également marquée par le quatrième succès de rang du NA Hussein-Dey, qui se hisse au cinquième rang après un début de saison compliqué.
Solide leader depuis le coup d'envoi de la saison, l'ES Ben Aknoun (32 points) affiche un véritable parcours d'un futur champion et reste la seule équipe invaincue avec neuf victoires, cinq nuls.
Avec ce nouveau succès obtenu grâce aux buts de Zaouache et Chraitia, les gars de "Ben-Ak" possèdent désormais cinq longueurs d'avance sur le RC Kouba (2e, 27 pts), tenu en échec à domicile (1-1) par le SKAF Khemis Miliana (9e, 17 pts). Les Koubéens, qui restaient sur trois victoires de rang, concèdent le nul au goût de défaite, en ratant notamment un penalty dans le dernier quart d'heure du match. Derrière le duo de tête, l'ASM Oran (3e, 23 pts) a renoué avec le succès en renversant sur le fil l'US Béchar Djedid (2-1), dans une rencontre à rebondissements. Menés au score dès la 32e minute et en infériorité numérique, les joueurs de "Medina Jedida" ont réussi à égaliser dans le temps additionnel (90e+6e) avant de marquer le but de la victoire (90e+14e) grâce à Friefer, auteur d'un doublé.
Cette 14e journée a également été marquée par le quatrième succès consécutif du NA Hussein-Dey, qui est allé s'imposer en déplacement chez le MCB Oued Sly (2-1). A la faveur de cette victoire, les Sang et Or pointent à la cinquième place avec 21 points, juste derrière la JSM Tiaret (20 pts) tenue en échec (1-1) par JS El Biar (6e, 20 pts).
De son côté, le WA Mostaganem (20 pts) a été accroché (1-1) par le GC Mascara (9e, 17 pts). Dans les autres rencontres, le CR Témouchent (13e, 14 pts) a battu la lanterne rouge le MC Mecheria (1-0), alors que le MC Saida (11e, 16 pts) et le RC Arbaâ (13e, 14 pts) se sont neutralisés (0-0).
Dans la poule Centre-Est, le MO Constantine (5e, 23 pts) a battu (2-1) l'IRB Ouargla (8e, 16 pts), alors que le CA Batna (6e, 19 pts) s'est imposé sur le même score devant l'Olympique Magrane (15e, 10 pts). Derrière le duo de tête, le choc de cette journée opposera l'USM Annaba à l'IB Khemis El Khechna, dans une rencontre ouverte à tous les pronostics entre deux formations qui occupent conjointement le troisième rang avec 24 points.
Les Annabis, battus sur le fil lors de la précédente journée par l'US Chaouia (2-3), sont obligés de réagir à domicile face à une belle équipe de Khemis El Khechna, qui surfe sur une belle série de huit matchs sans défaite (5 victoires, 3 nuls).

FOOT/ SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2024

MC Alger- CR Belouizdad domiciliée au stade 5 juillet

La Supercoupe d'Algérie de football 2024 senior entre le MC Alger et le CR Belouizdad, prévue le samedi 8 février 2025, a été domiciliée au stade 5 juillet, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Pour rappel, cette rencontre avait été prévue le 17 janvier 2025, avant d'être décalée au 8 février. Cette édition de la Supercoupe mettra aux prises le MC Alger, champion d'Algérie en titre, au CR Belouizdad, vainqueur de la Coupe d'Algérie devant le MCA (1-0), en finale disputée le 5 juillet dernier au stade olympique du 5-juillet. La dernière édition de la Supercoupe disputée en 2020, avait été remportée par le CR Belouizdad devant l'USM Alger (2-1).

R.S

GABON

Les autorités annoncent la levée du couvre-feu instauré en août 2023

Les autorités gabonaises ont procédé jeudi à la levée "jusqu'à nouvel ordre" du couvre-feu instauré depuis août 2023, rapportent des médias locaux. C'est ce qu'a annoncé Félicien Koyi, directeur de cabinet de la ministre de la Défense, sur les antennes de la télé Gabon 24. "Le président de la transition veut offrir l'opportunité à l'ensemble de ses concitoyens de célébrer les fêtes de fin d'année dans la quiétude, la cohésion et la communion", a déclaré Félicien Koyi. "Cette mesure marque également le souci constant du chef de l'Etat d'accompagner les opérateurs économiques de tous les secteurs", a-t-il ajouté, cité par le même média.

GUERRE RUSSO-UKRAINIENNE

Moscou remet à Kiev des centaines de corps de soldats morts sur le front

En Ukraine, Kiev a annoncé vendredi 20 décembre avoir récupéré plus de 500 corps de soldats tombés au front lors d'un échange avec la Russie. Le commissaire ukrainien aux droits de l'homme Dmytro Lubinets a rencontré son homologue russe en Biélorussie. Ce n'est pas le premier échange du genre. Autre annonce de Kiev : 1 500 colis et lettres destinés aux prisonniers de guerre ont été remis à la Russie pour les captifs ukrainiens, sachant que ce droit avait jusqu'à présent été refusé aux prisonniers de guerre ukrainiens en territoire russe. Kiev ne précise pas comment l'Ukraine pourra obtenir des preuves que ces colis parviennent bien à destination.

CANADA

Le Premier ministre remanie son gouvernement

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a annoncé vendredi des changements dans son gouvernement. Selon une liste publiée par le bureau du Premier ministre, huit nouveaux ministres ont été ajoutés et les rôles de quatre ministres ont été modifiés. Avec ces changements, le gouvernement canadien conserve un total de 38 ministres, en plus du Premier ministre, et il y a un nombre égal de femmes et d'hommes, en conformité avec le précédent établi en 2015. Le remaniement intervient quelques jours après la démission de Chrystia Freeland, ancienne vice-Première ministre et ministre des Finances. Depuis juillet, un total de neuf ministres ont annoncé leur démission ou leur retrait des prochaines élections fédérales. Selon un communiqué citant Justin Trudeau, le nouveau gouvernement s'attachera à fournir aux Canadiens ce qui compte le plus, notamment une vie plus abordable et la croissance de l'économie. L'équipe continuera de faire avancer les dossiers du logement, de la garde d'enfants et de l'alimentation scolaire, tout en travaillant pour remettre davantage d'argent dans les portefeuilles des citoyens, a ajouté le Premier ministre.

SOUDAN

782 civils tués en sept mois de siège à El Fasher

Au moins 782 civils ont été tués et 1.143 blessés au cours des sept mois de siège par les forces de soutien rapide de la ville d'El Fasher, au Soudan, a déclaré vendredi, le Bureau des droits de l'homme de l'ONU. Les combats incessants et la poursuite du siège d'El Fasher, dévastent chaque jour des vies à grande échelle, a indiqué le chef des droits de l'homme de l'ONU, Volker Türk, soulignant que les attaques contre les civils et les biens de caractère civil peuvent constituer "des crimes de guerre". Selon le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH), "des milliers de civils sont assiégés, sans garantie de pouvoir quitter la ville en toute sécurité, et risquent d'être tués ou blessés par les attaques aveugles de toutes les parties au conflit". Pour M. Türk, "cette situation alarmante ne peut plus durer", appelant les FSR "à mettre fin à cet horrible siège". Il a en outre exhorté toutes les parties au conflit à cesser les attaques contre les civils et les biens de caractère civil. "Je leur demande de respecter leurs obligations et leurs engagements en vertu du droit international", a-t-il poursuivi. Depuis le début du siège, il y a sept mois, El Fasher est devenu un champ de bataille entre la FSR et les forces armées soudanaises. Après plus de 20 mois, le conflit au Soudan continue en fait à s'intensifier. En moins de trois semaines, plus de 80.000 personnes ont cherché refuge au Soudan du Sud à la suite de l'escalade des combats dans les Etats soudanais du Nil blanc, du Sennar et du Nil bleu – un nombre qui a plus que triplé par rapport aux semaines précédentes. Selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), la majorité sont des femmes et des enfants ayant des besoins humanitaires critiques, arrivant principalement par des points de passage frontaliers éloignés et difficiles d'accès et s'installant dans de petits villages frontaliers.

JOURNÉE DE LA SOLIDARITÉ HUMAINE

Hamas appelle à une pression internationale sur l'entité sioniste

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a appelé la communauté internationale à faire pression "par tous les moyens" sur l'entité sioniste pour qu'elle mette fin au génocide qu'elle commet dans la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023.

C'est ce qui ressort d'un communiqué publié vendredi par le Hamas, à l'occasion de la Journée internationale de la solidarité humaine, correspondant au 20 décembre de chaque année.
Le mouvement a déclaré : "La Journée internationale de la solidarité humaine, approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies, vient rappeler une fois de plus l'ampleur des crimes et de la guerre d'extermination commises par l'occupation sioniste contre notre peuple dans la bande de Ghaza pendant 441 jours". Dans son communiqué, le Hamas a appelé la communauté internationale à "faire pression par tous les moyens sur l'occupation sioniste pour qu'elle mette fin à son agression et aux crimes de génocide, de nettoyage ethnique et de déplacement forcé qu'elle commet contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza". Il a aussi appelé la communauté internationale à assumer ses "responsabilités politiques, juridiques, morales et humanitaires pour mettre fin à l'agression barbare contre Ghaza".
Le Hamas a également souligné la nécessité de "poursuivre les dirigeants de l'occupation pour leurs crimes contre les Palestiniens" et de "renforcer la solidarité humaine avec la bande de Ghaza".

R.I

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Trois martyrs et plusieurs blessés dans de nouvelles frappes

Trois civils palestiniens sont tombés en martyr et plusieurs autres ont été blessés hier dans de nouvelles frappes sionistes ciblant la ville de Ghaza, ont rapporté des médias. Les avions de l'occupation ont ciblé un groupe de citoyens sur la rue d'Al-Bahr à l'ouest de la ville de Ghaza, faisant trois martyrs et des blessés, indique l'agence de presse Wafa. Depuis le 7 octobre 2023, les forces d'occupation sionistes continuent d'envahir la bande de Ghaza par voie terrestre, maritime et aérienne, tuant 45 206 civils, principalement des femmes et des enfants, et en blessant 107 512 autres, dans un dernier bilan. Des milliers de victimes sont toujours sous les décombres et sur les routes, et les équipes d'ambulance et de sauvetage ne peuvent pas y accéder.

96 % des femmes et des enfants ne peuvent pas satisfaire leurs besoins nutritionnels de base

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a déclaré vendredi que plus de 96 % des femmes et des enfants de Ghaza ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins nutritionnels de base, conséquence des bombardements et du blocus total illégal sionistes.
Dans un communiqué publié sur son site et attribué à Rosalia Bollen, spécialiste de la communication de l'UNICEF, l'agence onusienne a souligné qu'"à l'heure actuelle, plus de 96 % des femmes et des enfants de Ghaza ne peuvent pas satisfaire leurs besoins nutritionnels de base. La plupart survivent grâce à des rationnements de farine, de lentilles, de pâtes et de conserves, un régime qui compromet lentement leur santé". Le communiqué note qu'"en novembre, 65 camions d'aide humanitaire en moyenne sont entrés à Ghaza, contre 500 camions par jour avant la guerre, lorsque Ghaza disposait encore d'une capacité interne de production alimentaire. La partie la plus au nord de Ghaza est sous un siège quasi total depuis 75 jours. L'aide humanitaire n'a pas pu parvenir aux enfants dans le besoin depuis plus de 10 semaines". La source ajoute que depuis plus de 14 mois, les enfants sont soumis à ce cauchemar : "Plus de 14 500 enfants auraient été tués et des milliers d'autres blessés".
L'UNICEF poursuit en disant: "Il y a des choses que nous pouvons tous faire dès aujourd'hui pour rendre la vie un peu plus supportable pour ces enfants. Nous pouvons utiliser nos voix, notre capital politique et notre influence diplomatique pour faire pression en faveur de l'évacuation des enfants gravement blessés et de leurs parents". "Utilisez votre pouvoir, utilisez votre influence, pour faire pression en faveur d'un cessez-le-feu et pour l'acheminement d'aide à grande échelle.
Chaque jour sans action vole un jour de plus aux enfants de Ghaza. Chaque retard coûte plus de vies. Cette guerre devrait hanter chacun d'entre nous. Les enfants de Ghaza ne peuvent pas attendre", conclut l'UNICEF.

LES ONG HRW ET MSF ACCUSENT L'ENTITÉ SIONISTE DE GÉNOCIDE

Human Rights Watch et Médecins sans frontières ont ajouté jeudi leurs voix aux accusations imputant un génocide ou des actes de nature génocidaire à l'entité sioniste pour son agression contre Ghaza. "Les autorités (sionistes) ont délibérément créé des conditions de vie visant à causer la destruction d'une partie de la population de Ghaza, en privant intentionnellement les civils palestiniens de l'enclave d'un accès adéquat à l'eau, ce qui a probablement causé des milliers de morts", écrit Human Rights Watch (HRW) dans un communiqué accompagnant son enquête de plus de 200 pages. "Ce faisant, les autorités (sionistes) sont responsables du crime contre l'humanité d'extermination et d'actes de génocide", ajoute l'organisation internationale. "Ce que nos équipes ont vu sur le terrain correspond à ce qu'un nombre croissant d'experts juridiques et d'organisations disent, à savoir que ce qui est en train de se passer à Ghaza correspond à un génocide", a déclaré Christopher Lockyear, secrétaire général de Médecins sans frontières (MSF). M. Lockyear s'exprimait à l'occasion de la publication d'un rapport d'une trentaine de pages sur Ghaza notant que "les signes de nettoyage ethnique et la destruction en cours -incluant les massacres, les blessures physiques et psychologiques graves, les déplacements forcés et les conditions de vie impossibles pour les Palestiniens assiégés et bombardés- sont indéniables".
Le rapport documente notamment 41 attaques contre le personnel de MSF, incluant des frappes aériennes sur des établissements de santé et des tirs directs sur des convois humanitaires.

R.I

QUATRE ANS APRÈS LA NORMALISATION AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

Appel à des manifestations dans plusieurs villes marocaines aujourd'hui

Le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation a appelé à organiser des manifestations dans diverses villes marocaines, aujourd'hui, à l'occasion de la signature, il y a quatre ans par le Maroc, des accords de normalisation avec l'entité sioniste. Le Front a lancé un appel à la mobilisation pour protester contre cette normalisation, affirmant qu'elle a été imposée contre la volonté du peuple marocain. Il a également dénoncé l'entêtement des autorités à poursuivre le processus de normalisation, malgré les 15 mois écoulés depuis le début de la guerre d'extermination contre Ghaza en particulier.
Le Front a par ailleurs condamné les poursuites, les procès et les arrestations visant plusieurs de ses militants en raison de leur soutien à la cause palestinienne, leur opposition à la normalisation et leur dénonciation des massacres sionistes. Il a réaffirmé son engagement à poursuivre la lutte jusqu'à la chute de la normalisation et à continuer à soutenir la résistance palestinienne.
Dans le cadre de cet appel, les sections locales du Front ont commencé à annoncer des sit-in et des marches de protestation, notamment à Casablanca, Marrakech et Tanger, sous le slogan : "Une seule marche pour faire tomber la normalisation et soutenir la lutte du peuple palestinien". Le Front a déclaré que la normalisation des relations avec l'entité sioniste constitue une trahison de la cause palestinienne, accusant l'Etat d'avoir franchi toutes les lignes rouges sans tenir compte de l'opposition populaire. Il a dénoncé le recours à la répression des voix libres, avec l'arrestation récente de nombreux militants pro-palestiniens accusés à tort, dans le but de faire taire leur opposition.
Depuis la signature des accords de normalisation, le Front a accusé l'Etat marocain de renforcer ses relations avec l'entité sioniste, notamment par l'ouverture de bureaux de liaison et la signature d'accords commerciaux et sécuritaires obscures. Il a souligné que ces actions ne sont pas de simples relations diplomatiques, mais un soutien direct à un régime pratiquant l'extermination contre un peuple sans défense, ce qui fait du Maroc un complice de ces crimes.
De son côté, l'Instance marocaine de soutien aux causes de la nation a appelé à des manifestations dans plusieurs villes marocaines sous le slogan "La normalisation est un crime", dénonçant les massacres et la politique de famine visant les femmes et les enfants à Ghaza, en particulier dans le nord.
L'Instance a affirmé que les démarches de normalisation entreprises par le Maroc constituent une capitulation humiliante face aux pressions et une trahison de l'honneur de la nation. Elle a qualifié la poursuite de ce processus de déchéance morale sans précédent et de complicité avec un régime occupant des terres, démolissant des maisons et violant des lieux sacrés. Elle a réitéré que "la normalisation est un crime", un slogan repris par les foules dans les rues, exprimant un rejet total de toute forme de coopération avec une entité coloniale. Elle a également accusé le Maroc d'avoir abandonné son devoir moral et historique envers la Palestine.
L'Instance marocaine a souligné que le peuple marocain, qui a toujours soutenu la Palestine à travers les générations, ne tolérera jamais de devenir un complice des crimes de l'occupation.
Le message est clair : "La normalisation est une trahison et y mettre fin est un devoir national".

R.I

LE 17E FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL À ALGER

Le spectacle "70 sana fi Gharamek" en ouverture

Le 17e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) s'est ouvert, vendredi soir, à Alger, lors d'une cérémonie officielle en hommage à la comédienne Nadia Talbi, figure emblématique du 4e Art algérien.

Accueillie au Théâtre national algérien Mahiéddine-Bechtarzi (TNA), la cérémonie de cette 17e édition dédiée à Nadia Talbi, 80 ans, s'est déroulée en présence de la comédienne, aux côtés de figures du théâtre et du cinéma algériens ainsi que des représentants d'établissements culturels et des cadres du ministère de la Culture et des Arts.
Nadia Talbi, visiblement émue, est montée sur scène pour exprimer sa "reconnaissance et sa gratitude" au public nombreux venu lui témoigner son "affection", son "soutien" et son "égard" au théâtre et à ses acteurs.
La cérémonie d'ouverture a été également marquée par la présentation du spectacle "70 sana fi gharamek" (Epris de toi.. 70 ans) du metteur en scène Mohamed Cherchel, qui revisite les "grandes stations" qui ont marqué le 4e Art algérien durant 70 ans.
D'une durée de 100 mn, ce montage théâtral revient sur la Troupe artistique du FLN (Front de libération nationale), fondée en Tunisie en 1958, retraçant dans un déroulement (historique) chronologique les premières années du théâtre algérien à

travers des reproductions d'oeuvres comme "Galou laareb Galou", "Hassan Terro", "Les enfants de la Casbah, "Ladjouad", et autres spectacles qui ont marqué l'action théâtrale après l'indépendance de l'Algérie. Associant des comédiens anciens à l'image de Mustapha Ayad, Allaoua Zermani, Brahim Chergui, Hamid Achouri, ou encore Hakim Dakkar, aux cotés de jeunes comédiens, le spectacle évoque des hommes de théâtre et leurs expériences à l'image d'Abderrahmane Kaki, Abdelkader Alloula, Abelhalim Raïs, Mustapha Kateb, Kateb Yacine, Malek Bouguermouh, Sonia, Mohia et tous les créateurs qui ont marqué la scène théâtrale algérienne.
"70 sana fi gharamek est un hommage à tous les créateurs et les enfants de la scène théâtrale algérienne, morts ou vivants, qui ont marqué, 70 ans durant, la scène théâtrale par leurs oeuvres évoquées dans ce montage théâtral », a expliqué le metteur en scène.
Auparavant, la troupe "Assala" de Sidi Bel Abbès, a animé à la place publique Mohamed-Touri (à proximité du TNA), un spectacle de rue alliant madih et raï, devant un public nombreux.
Dix-neuf (19) pièces de théâtre, produites par le TNA et les théâtres régionaux, concourront au 17e Fntp qui se poursuit jusqu'au 30 décembre prochain, en plus des spectacles programmés hors compétition.
Parallèlement aux spectacles, des conférences sur "la mémoire du théâtre algérien" et "le théâtre et les valeurs" font partie du programme littéraire accompagnant cette édition qui coïncide avec la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954.

R.C

Journées internationales de la marionnette et du théâtre d'objets à Constantine

10 troupes nationales et étrangères animent la première édition
Le théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani à Constantine, accueille actuellement, la 1ère édition des Journées Internationales de la marionnette et du théâtre d'objets.
Dix troupes algériennes et étrangères participent à la 1ère édition des Journées internationales de la marionnette et du théâtre d'objets, à Constantine du 19 au 23 décembre.
Cette édition, la toute première du genre réunira cinq troupes algériennes et cinq autres venues de l'étranger, à savoir de Tunisie, d'Irak, de la République arabe sahraouie démocratique, de France et d'Espagne et la troupe Turquie".
La première journée de cette manifestation artistique a donné lieu à la présentation d'un spectacle de marionnettes intitulé "Princesse Yakouta", conçu et mis en scène par Yacine Tounsi, qui a beaucoup divertit le jeune public qui n'a pas manqué de chanter et de danser.
L'histoire de "Princesse Yakouta", adaptée du patrimoine algérien ancien, fait la part belle aux exploits des femmes algériennes, dont l'intelligence et le courage leur permet de triompher des défis qu'elles ont à affronter, le tout dans un style moderne et avec l'utilisation de techniques d'éclairage très douces qui ont eu un impact évident sur le spectacle.
La cérémonie d'ouverture de cette manifestation de quatre jours, a également donné lieu à plusieurs représentations, œuvres de troupes algériennes et étrangères, auxquelles le public a fortement réagi. C'est notamment le cas de la marionnettiste tunisienne, Meriem Ziani, qui a présenté un spectacle émouvant sur la Palestine meurtrie.
Cette manifestation culturelle, qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, comporte un riche programme de spectacles artistiques, d'ateliers spécialisés et de séminaires scientifiques qui sont encadrés par des spécialistes dans le domaine de la marionnette de plusieurs pays arabes et étrangers, ainsi que des ateliers d'initiation à l'art de la marionnette, du théâtre d'objets et des ombres chinoises.

R.C

Ouled Djellal : La poésie révolutionnaire a immortalisé l'héroïsme des algériens durant la glorieuse Révolution

La poésie révolutionnaire "a immortalisé l'héroïsme des algériens durant la glorieuse Révolution", ont souligné, jeudi, les participants aux 7èmes Journées littéraires arabes de Doucen à Ouled Djellal.
Le Pr Fatima-Zohra Bayazid, de l'université de Biskra, a indiqué, au cours de cette manifestation culturelle dédiée à la créativité poétique, sous le slogan "Poésie et messages de résistance", que les textes poétiques ont glorifié l'héroïsme de la Révolution en immortalisant les sacrifices du peuple algérien, et en diffusant la voix de ceux qui luttaient pour la liberté à travers des chants inspirés par ces textes, à l'instar de "Tayara Safra" (L'avion jaune) et "Djinakoum Men Ain M'lila" (Nous sommes venus d'Ain M'lila).
Soulignant que ces chants, des "messages venus du cœur et exprimant la souffrance née du joug et de la barbarie coloniale", n'ont eu de cesse de "stimuler le patriotisme des Moudjahidine combattant au front", le Pr Bayazid a estimé que le poème est "une référence historique à laquelle on peut revenir à travers les thèmes qui ont immortalisé la Révolution algérienne dont le slogan était ''la liberté ou la mort". Elle a également souligné que les chants révolutionnaires "touchent encore, aujourd'hui, le cœur des Algériens". De son côté, le Dr Abdelkader Rahim, de l'université de Biskra, a indiqué, dans son intervention, que la poésie populaire est "un élément important de la mémoire collective algérienne, une composante essentielle de son identité et un miroir reflétant ses aspirations et ses espoirs". Pour cet universitaire, ce patrimoine culturel "met en évidence l'interaction des poètes avec les différentes phases historiques qu'a connues le pays, depuis la résistance populaire jusqu'au mouvement national, en passant par la glorieuse Révolution".

R.C

Musée "Ahmed Zabana" d'Oran: Lumière sur l'art de la calligraphie arabe dans une exposition

Une exposition consacrée à la calligraphie arabe a été inaugurée, au Musée national public "Ahmed Zabana" d'Oran, mettant en valeur des éclairages artistiques qui allient la beauté des écritures arabes à des collections archéologiques témoignant de l'évolution de cet art au fil de l'histoire arabe et islamique. Cette exposition, organisée par le Musée "Ahmed Zabana" à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe, présente une dizaine de tableaux illustrant des pièces de monnaie islamiques.
Ces pièces mettent en avant l'esthétique de la calligraphie arabe sur leurs deux faces, tout en reflétant la richesse culturelle et historique de cet art. Les trésors numismatiques exposés, issus de différentes périodes historiques comme les dynasties des Almohades, des Aghlabides, des Abbassides, des Omeyyades, des Mérinides, ainsi que de l'époque ottomane en Algérie, portent des inscriptions en calligraphie arabe, notamment en styles coufique et naskh. Ces inscriptions sont gravées sur des monnaies en argent, or ou cuivre. L'exposition, qui se poursuit jusqu'au 31 décembre, comprend également des tableaux relatifs à la monnaie frappée sous l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien moderne. Parmi les pièces exposées, on trouve des monnaies en cuivre arborant sur une face l'inscription "En vérité, la religion auprès de Dieu est l'Islam", tandis que l'autre face précise le lieu et la date de frappe (Tagdempt, 1840 et 1836). Parmi les objets présentés, figurent une michkat (niche murale) ornée de gravures en calligraphie arabe d'une précision et d'une beauté remarquables, ainsi que des éléments d'architecture islamique et des ouvrages retraçant l'histoire de la calligraphie arabe. En outre, à l'occasion de cette journée mondiale, des réalisations du calligraphe défunt Cheikh Ali Kacimi (1933-2023) sont mises en avant en hommage à ses contributions exceptionnelles à l'art de la calligraphie arabe. Cet artiste émérite a transcrit le Coran cinq fois au cours de sa vie selon diverses lectures et a également conçu des tableaux calligraphiques comportant des versets coraniques. Cette manifestation culturelle, organisée avec la contribution de la branche oranaise de l'Association Al-Maali pour les sciences et l'éducation, inclut des ateliers de calligraphie arabe et de lecture interactive.

R.C

HCLA: distinction des lauréats du Prix de la langue arabe pour l'année 2024

Les lauréats du Prix de la langue arabe pour l'année 2024, décerné par le Haut conseil de la langue arabe (HCLA), ont été distingués, à l'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe, célébrée le 18 décembre. Dans la catégorie "Prospérité de la langue arabe", le prix a été attribué à Antar Ramdani, tandis que Nassira Azroudi a remporté celui dans la catégorie "Généralisation de l'utilisation de la langue arabe". S'agissant de la catégorie "Traduction", le jury a décidé de ne pas décerner le prix, au motif que les travaux présentés ne répondent pas aux exigences requises. La cérémonie a été ponctuée par la distinction des membres du jury et de certains membres du HCLA, ainsi que de l'écrivain koweitien, Salem Khalil El Rached. L'Algérie, à l'instar des autres pays du monde, célèbre cette année la Journée mondiale de la langue arabe (18 décembre), sous le slogan retenu par l'UNESCO: "L'exploration de l'avenir de la langue arabe dans l'intelligence artificielle".

R .C

TÉLÉ VISION

W9 NCIS

21h10

Lors d'un contact sur un bateau turc avec un agent philippin du NCIS infiltré dans un groupe terroriste et membre d'équipage, Gibbs est grièvement blessé par l'explosion d'une bombe.

C STAR Chicago Fire

21h10

La caserne 51 fait face aux retombées de la rescousse du bateau chaviré. Gallo, Ritter et Violet parlent de plans pour un second travail.

6ter Le huitième jour

21h10

Une nuit, Harry écrase accidentellement un chien. C'est celui de Georges, un trisomique qui s'est évadé d'une institution pour retourner chez sa mère.

TF1 SÉRIES FILMS Fantômas

21h05

1960, Paris vit dans la hantise des exactions commises par un certain Fantômas. Le criminel commet ses délits sous différentes identités grâce à des masques fabriqués dans son laboratoire.

TF1 Avatar : La voie de l'eau

21h10

Jake Sully et Neytiri font tout pour rester aussi soudés que possible. Ils sont cependant contraints de quitter leur foyer et d'explorer les différentes régions encore mystérieuses de Pandora.

france•3 Les enquêtes de Vera

21h05

Le célèbre présentateur Rick Kelsall apparaît pendu dans sa chambre, au lendemain d'une soirée entre vieux amis de lycée.

Chérie 25 Les petits meurtres d'Agatha Christie

21h05

Rose-Marie dirige un centre de réinsertion pour malades mentaux. Lorsque deux meurtres sont commis, le commissaire Laurence mène l'enquête, essayant sans succès d'écarter de son chemin une journaliste .

"Mufasa: Le Roi Lion": Beyoncé s'est effacée pour Blue Ivy

Il y a cinq ans, Disney recréait le dessin animé "Le Roi Lion" (sorti en 1994) en images de synthèse au rendu photoréaliste bluffant et engrangeait plus d'un milliard et demi de dollars au box-office. Le film musical chroniquait l'acceptation par le petit Simba de son destin de monarque après la mort de son père adoré.

"Mufasa: Le Roi Lion", en salle depuis 18 décembre 2024, revient sur l'enfance du patriarche et sa relation compliquée avec celui qui deviendra son assassin, le perfide Scar. Narrée sous forme de flashbacks par le vieux mandrill Rafiki à la jeune lionne Kiara, fille de Simba et Nala, l'histoire révèle des surprises. Lionceau orphelin, Mufasa est sauvé de la noyade par Taka, jeune lion espiègle héritier d'une lignée royale. Adopté par la famille du jeune prince, Mufasa se lie d'amitié avec lui et devient un frère de substitution. Jusqu'à ce que les qualités de leader du courageux et honorable Mufasa éclipsent le peureux Taka qui prendra plus tard le nom de Scar.

Au casting des voix dans la version originale, Beyoncé en lionne Nala. Barry Jenkins a fait appel à Blue Ivy Carter pour prêter sa voix à Kiara, la fille de Nala. Le cinéaste américain de 45 ans jure que la célèbre chanteuse de 43 ans n'est pour rien dans l'attribution du rôle à sa fille de 12 ans. "Un de mes amis, Matthew Cherry, a réalisé un court métrage, "Hair Love", qui a décroché un Oscar il y a quelques années. Blue Ivy avait prêté sa voix à la version audio du livre illustré qui accompagnait le film. Quand je l'ai écoutée, j'ai trouvé que la qualité de sa voix siérait bien au rôle de Kiara qui représente un peu tous les enfants dans le public. Elle a auditionné et était géniale." Quand on lui demande si sa collaboration avec Beyoncé représentait quelque chose de spécial pour lui, il répond par la négative. "Quand on évoque Beyoncé, les gens supposent que travailler avec elle doit être spécial, mais elle s'est assurée que cela ne soit pas le cas, dit-il. Blue Ivy et Beyoncé ont souvent enregistré leurs voix les mêmes jours même si elles n'ont que très peu de scènes ensemble. Beyoncé faisait son travail et puis se mettait en retrait. C'était touchant de la voir s'effacer pour Blue Ivy. Quand ta mère représente tout pour toi, cela peut être intimidant et Beyoncé a tout fait pour éviter ça."

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL **005 00170 4002162000 18**

Nombres croisés

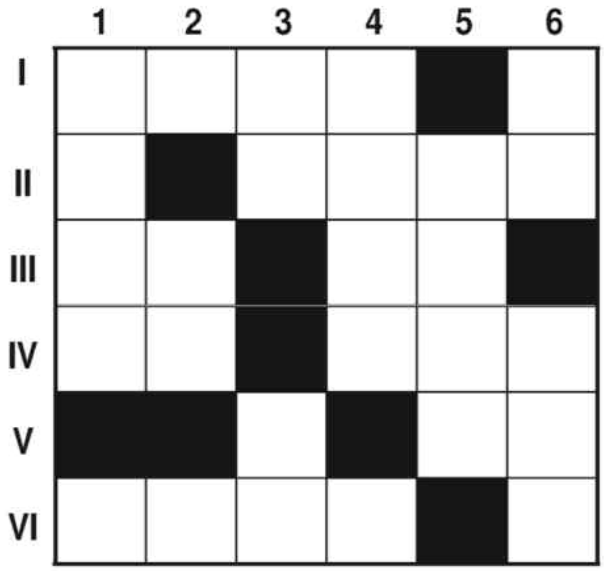

HORIZONTALEMENT

I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
II. Multiple de 211.
III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
5. L'année de son décès.
6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 1069

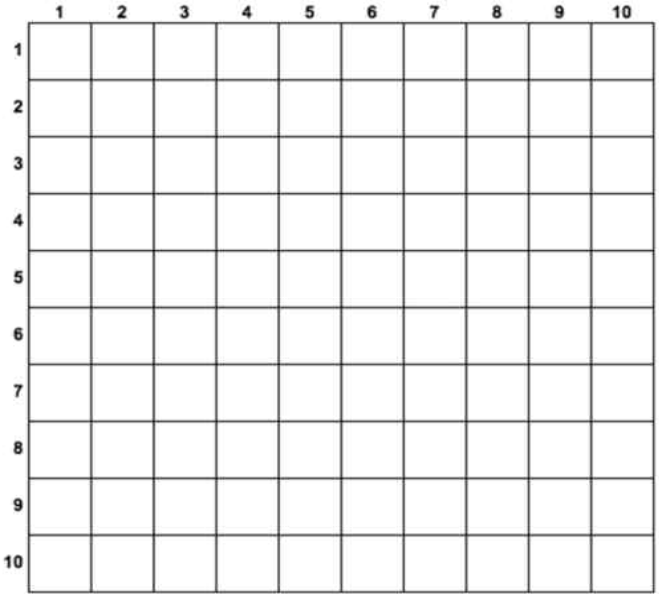

Horizontalement

1 Nous font dire amen !2 Guidait par la flèche.3 S'intéressent à leurs portugaises...4 Voyelles.- Voilier.5 Commune suisse.6 Une maison basque.- Font des opérations.7 Ota l'âme.- Etat d'âme.8 N'a plus de noeud.- Mousse.9 Domaine de rossignol.10 Agents de liaison.

Verticalement

1 Théorie de la génération spontanée.2 Arséniosulfures.3 Radical chinois.- Part qui part.4 Ville australienne.5 Du blé récolté mais pas semé !- A l'origine du monde ?6 Edicule.- En 17.7 Pas complètement à l'aile.- Opérateur booléen.8 Donne accès.- Fils trouvant ça délicat !9 Oeuvre d'une balance.10 Chalcogène.- Passées à la chaîne.

Mots croisés grille N° 1069

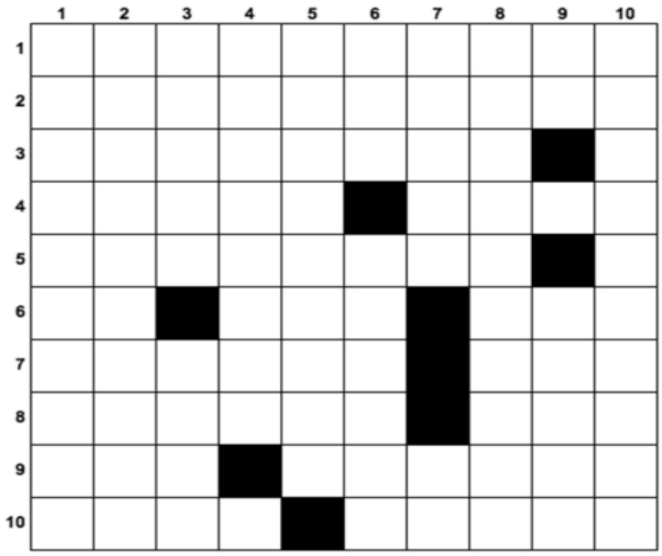

Horizontalement

1 Apicomplexes.2 Met sur le pavé !3 Ville américaine.4 Homme de lettres, paradoxalement !- La grammaire coranique.5 Chargées.6 Nomenclature combinée.- Convertible.- Personne fut sauvé par son voile...7 Espèce de Forward.- Personnification de la vue.8 Etarquai.- Hélas, Hitler ne la prêtait pas souvent !9 Argentine du passé.- Commune du 74.10 Evénements récents.- Moine irlandais allongé par la sainteté normande !

Verticalement

1 Une prune !2 Produit chimique.3 Fumait des gauloises...- Son creux signa l'abolition de ses privilèges !4 Bonnes âmes.5 Philosophe grec.6 Un brin de lumière.- Chevales.7 Cité grecque.- Flèche japonaise.8 Célèbre jazzwoman (2 mots).9 Cardinaux.- Rivière berrichonne.10 Planches sur de l'or...

LA NATION
Dimanche 22 Décembre 2024

TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION

Chine lance un satellite expérimental

La Chine a envoyé avec succès dans l'espace, vendredi, un satellite expérimental de technologies de communication depuis le Centre de lancement de satellites de Xichang, dans la province chinoise du Sichuan (sud-ouest). Le satellite a été lancé par une fusée porteuse Longue Marche-3B à 23H12 (heure de Pékin), et est entré dans l'orbite prévue. Le satellite sera utilisé pour les communications, la radio et la télévision par satellite, et d'autres services. Il effectuera également des tests et des vérifications de technologies associées. Il s'agit de la 554e mission de la série des fusées porteuse Longue Marche.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:17	12:36	15:14	17:31	18:56

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	19
Tiaret	22	Béjaïa	18
Constantine	20	Oran	23

CONSTANTINE

Saisie de 13.200 capsules de psychotropes

La brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra de la circonscription administrative Ali Mendjeli, dans la wilaya de Constantine, a mis fin à l'activité d'un réseau criminel composé de trois personnes âgées de 29 à 36 ans et a saisi 13.200 capsules de psychotropes, a indiqué, hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Selon la même source, les investigations approfondies, lancées par les enquêteurs suite à l'exploitation d'informations relatives à un groupe de suspects transportant une quantité de psychotropes d'une des wilayas du Sud vers Constantine, ont permis de déterminer les mouvements des suspects et de leur véhicule. Un des membres du réseau a été arrêté à proximité de son lieu de résidence en train d'écouler des psychotropes en compagnie de deux autres personnes à bord d'un véhicule qui ont été soumis à la fouille corporelle préventive avant leur transfert au siège de la sûreté de daïra pour l'accomplissement des procédures légales, selon la même source. La même source a ajouté que l'enquête approfondie conduite après la perquisition du domicile du premier suspect, autorisée par l'autorité compétente, a donné lieu à la saisie d'une quantité considérable constituée de 13.200 capsules de psychotropes d'origine étrangère dissimulée dans une des pièces. Au terme de l'enquête, un dossier de procédures pénal a été constitué à l'encontre des suspects présentés devant le parquet local pour " achat en vue de la vente, transport et stockage de psychotropes d'une manière illégale dans le cadre d'une bande criminelle organisée ", a-t-on indiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

5 morts et 481 blessés en 48 heures

Cinq personnes sont décédées et 481 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 48 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans la wilaya d'El Bayadh avec un décès et 6 blessés, suite au renversement d'un véhicule survenu sur la RN n 118 dans la commune de Benoud , et à Biskra avec un décès et 3 blessés, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion survenue sur la RN n 46 dans la commune de Tolga. La Protection civile est intervenue aussi pour prodiguer des soins à 35 personnes intoxiquées au monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffages et chauffes eau à travers plusieurs wilayas, déplorant, toutefois, le décès d'un homme de 78 ans dans son domicile familial, dans la commune Beni Ourtilane à Sétif.
D'autre part, les secours de la Protection civile d'Alger ont mené une opération de sauvetage en mer, suite au renversement d'une barque de pêche au large d'Alger plage commune de Bordj El Bahri, ou 02 pécheurs ont été sauvés par nos moyens intervenants. Par ailleurs, les éléments intervenus pour l'extinction de six incendies urbains et divers à travers les wilayas Biskra, Médéa, Alger, Oran, Timimoune et Boumerdes.

DÉCÈS MAHIEDDINE KHALEF

Le président de la FIFA présente ses condoléances

Le président de la FIFA, Gianni Infantino a tenu à exprimer sa profonde sympathie, à la Fédération algérienne de football (FAF), suite au décès de l'ancien sélectionneur national et légende du football algérien, Mahieddine Khalef, survenu, il y a dix jours, a indiqué un communiqué de l'instance fédération du football national. "Monsieur le Président, c'est avec grande tristesse et émotion que j'ai appris le décès de l'ancien sélectionneur national et légende du football algérien, Mahieddine Khalef. En tant que joueur, il évolua notamment pour la JS Kabylie, réussissant une accession historique en première division. Mais c'est surtout en tant qu'entraineur qu'il inscrivit son nom dans l'histoire du club, en remportant notamment huit titres de champion d'Algérie et la Coupe des Clubs Champions Africains", a ajouté le communiqué.
Le défunt s'illustra également comme sélectionneur et co-sélectionneur de l'équipe d'Algérie, avec les qualifications au Tournoi Olympique de Football de 1980, à la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF de la même année, ainsi qu'à la Coupe du Monde de la FIFA 1982, en Espagne. Il entraina par la suite également aux Emirats Arabes Unis, au Maroc, et en Tunisie. Légende du football algérien et de la Jeunesse Sportive de Kabylie, ayant marqué de son empreinte l'histoire du club et du football algérien, son héritage, ses succès et ses réalisations, sur et hors du terrain, ne seront pas oubliés et il nous manquera beaucoup. "Au nom de la communauté internationale du football, je tiens à exprimer notre plus profonde sympathie à la Fédération Algérienne de Football, ainsi qu'à la famille, aux amis et aux proches de Mahieddine Khalef. Nos pensées sont avec vous tous. Nous espérons que ces souvenirs et nos mots de soutien contribueront à apporter un peu de paix et de réconfort en cette période difficile. Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération émue", a conclu le communiqué de la FAF.

DÉCÈS DE MILITANT TUNISIEN MESSAOUD BEN DJEMAA

L'ami de la Révolution algérienne tire sa révérence

Le résistant et militant tunisien, Messaoud Ben Djemaa, ami de la Révolution de libération, est décédé, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit. Le feu militant était l'un "des fils fidèles de la Tunisie, pays frère, ayant consacré ses efforts au soutien de la lutte du peuple algérien pour la liberté et l'indépendance, notamment en mettant son café "El Dinar" situé à Tunis (Tunisie) à la disposition des dirigeants de la Révolution et des militants du Front de libération nationale (FLN) pour tenir ses réunions", a précisé la même source. En cette circonstance douloureuse, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga a adressé à la famille du défunt en Tunisie à et tous les amis de la Révolution algérienne "ses sincères condoléances et sa profonde compassion, priant Allah le Tout puissant de l'entourer de Sa sainte miséricorde et de prêter aux siens patience et réconfort".

KENYA

1,8 million de personnes ont besoin d'une aide humanitaire

Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire au Kenya a atteint 1,8 million en décembre, a indiqué, hier, l'Autorité nationale de gestion de la sècheresse (NDMA). Selon le rapport, le nombre de personnes ayant besoin d'aide a augmenté de 800.000 depuis juillet dernier, notamment dans les 23 comtés les plus secs du pays. Une malnutrition aiguë a été rapportée pratiquement dans toutes ces zones: près de 480.000 enfants âgés entre 6 mois et 5 ans et plus de 110.000 femmes enceintes et mères allaitantes sont touchés par la malnutrition et ont besoin de traitements médicaux, précise la NDMA.
Le Kenya fait partie des pays de la Corne de l'Afrique qui ont été les plus touchés par les fortes pluies liées au phénomène El Nino en 2023, faisant augmenter le nombre de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire.

CONSTANTINE

Coup d'envoi des 1ères Journées internationales de la marionnette et du théâtre d'objets

Le coup d'envoi de la 1ère édition des Journées Internationales de la marionnette et du théâtre d'objets a été donné, jeudi soir, au théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani de Constantine, devant une nombreuse assistance constituée d'enfants et de leurs parents. La première journée de cette manifestation artistique a donné lieu à la présentation d'un spectacle de marionnettes intitulé "Princesse Yakouta", conçu et mis en scène par Yacine Tounsi, qui a beaucoup divertit le jeune public qui n'a pas manqué de chanter et de danser. L'histoire de "Princesse Yakouta", adaptée du patrimoine algérien ancien, fait la part belle aux exploits des femmes algériennes, dont l'intelligence et le courage leur permet de triompher des défis qu'elles ont à affronter, le tout dans un style moderne et avec l'utilisation de techniques d'éclairage très douces qui ont eu un impact évident sur le spectacle.
La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, prévue sur quatre jours, a également donné lieu à plusieurs représentations, œuvres de troupes algériennes et étrangères, auxquelles le public a fortement réagi. C'est notamment le cas de la marionnettiste tunisienne, Meriem Ziani, qui a présenté un spectacle émouvant sur la Palestine meurtrie. Yacine Tounsi, président de l'Association nationale de marionnettistes, initiatrice de cette manifestation artistique abritée par le théâtre et la Maison de jeunes Ahmed-Saadi de Constantine, a indiqué que les Journées internationales de la marionnette et du théâtre d'objets sont marquées par la participation d'artistes et de troupes de pays arabes et étrangers, tels que l'Irak, la Tunisie, la République arabe sahraouie démocratique, la France et l'Espagne, en plus de l'Algérie, pays organisateur. Cette manifestation culturelle, qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, comporte un riche programme de spectacles artistiques, d'ateliers spécialisés et de séminaires scientifiques qui seront encadrés par des spécialistes dans le domaine de la marionnette de plusieurs pays arabes et étrangers, ainsi que des ateliers d'initiation à l'art de la marionnette, du théâtre d'objets et des ombres chinoises. Notons que tous les participants à cet événement culturel international ont été honorés.

11E SAHARA-CROSS DE LA PROTECTION CIVILE

Plus de 140 pompiers attendus à Ghardaïa

Pas moins de 148 pompiers, des deux sexes, devront prendre part à la 11ème édition du Sahara-Cross, prévue le 24 décembre au complexe sportif de Noumérat, wilaya de Ghardaïa, à l'initiative de la direction générale de la Protection Civile (DGPC), ont indiqué samedi les organisateurs. Dans la catégorie masculine, la course permettra à 113 pompiers de parcourir une distance de douze km, alors que chez les dames, 35 participantes devront parcourir une distance de six (6) km, a indiqué le chef de service de la prévention à la direction de la PC de la wilaya de Ghardaïa, Brahim El-Hamel. La compétition sera, en plus de permettre aux participants d'améliorer leurs aptitudes physiques et sportives, une opportunité de promouvoir le tourisme saharien et des atouts touristiques de la région, a-t-il ajouté. Le programme de cette manifestation prévoit aussi des exhibitions sportives des agents de la Protection civile ainsi que des activités culturelles et artistiques.